



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Solidarité avec la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

C'est avec tristesse et une grande peine que l'Union nationale des combattants a pris connaissance du drame qui, une fois de plus, frappe la brigade de sapeurs-pompiers de Paris en la personne du caporal-chef Dorian Damelin court, mort au feu la nuit dernière à Saint-Denis.

L'UNC s'associe au deuil de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et partage la douleur de sa famille à qui elle adresse ses très sincères condoléances.

Elle s'incline respectueusement devant la mémoire de ces soldats du feu, fidèles à leur devise, « Sauver ou périr ».

Aujourd'hui comme hier, l'UNC est totalement solidaire de tous les militaires qui servent la France en tout lieu et tout temps, parfois au sacrifice de leur vie.

En ces temps troublés, pensons à l'engagement des forces de sécurité intérieure, de tous les soldats du feu et des forces armées avec la plus grande reconnaissance !

Général de corps aérien (2S) Hervé Longuet
Président national de l'UNC